



VILLE DE WATTEN

Les infos municipales



Wattennaises

décembre 2021

LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chers Wattennais, chères Wattennaises,

2021 se termine et nous sommes toujours sous la pression du ou des virus. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et notre Communauté de Communes (CCHF) nous avons contribué à la vaccination, cet été à la salle des sports Besson et depuis début décembre et jusqu'à fin janvier 2022 à la salle Lecoq.

▪ Une année de gros travaux

Trois pans de la toiture de l'église ont été recouvert de nouvelles ardoises durant 9 mois de travaux, grâce au financement du Sivom et de la commune pour la charpente.

Le chantier de l'enfouissement des réseaux par le SIECF en centre-ville est dans l'attente du retour des candélabres remis à neuf et de la disparition des poteaux béton.

Le marché reviendra dans le centre-ville après la pose des candélabres.

La réhabilitation du bâtiment rue St-Antoine est en phase finale. Les travaux extérieurs seront effectués par la CCHF. A ma demande, 22 conseillers sur 23 ont donné leur accord pour dénommer cette salle : « Salle Jean-Pierre Decool ». Grand serviteur du territoire depuis 1993, tour à tour maire (24 ans), conseiller général (21 ans), député (15 ans) et depuis 2017 sénateur, très présent à Paris (deux lois à son nom) et interlocuteur privilégié des maires et du milieu associatif.

▪ Afin d'être responsable, la Cérémonie des Vœux est annulée. Pour le banquet des aînés, nous fixerons une date en fonction de l'évolution sanitaire.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



**Votre Maire,
Daniel Deschodt.**

CENTRE DE VACCINATION COVID-19 A WATTEN : n'attendez-pas !



▪ Horaires : tous les jeudis et vendredis de 14h à 18h et de 19h à 22h (le mercredi et le jeudi pendant les vacances scolaires de fin d'année) ▪ SANS RENDEZ-VOUS avec le vaccin Moderna (réservé aux plus de 30 ans). Prise de rendez-vous possible sur **DOCTOLIB** ▪ A la salle Michèle Lecoq (foyer des aînés) située 24 rue de Millam.

Camion bleu France Services Nord

Pour vos démarches administratives

▪ Le 3e vendredi du mois de 9h00 à 13h00, parking de la mairie

▪ Prise de rendez-vous conseillées :

au tél. : **03.59.73.49.50** ou à :

flandres.franceservices@lenord.fr

Passage du bus de la CARSAT, pour préparer votre retraite :



▪ **mercredi 12 janvier 2022 de 9h à 11h40 et de 13h à 15h40** ▪ et le **mercredi 2 mars 2022 de 9h à 11h40 et de 13h à 15h40**. Sur le parking de la mairie.

Sur rendez-vous uniquement par mail à : interventionlittoral@carsat-nordpicardie.fr

avec votre numéro de sécurité sociale, adresse et téléphone, afin de planifier le rendez-vous (les demandes sont bien prises en compte même si vous ne recevez pas de réponse au mail). Mise à jour de carrière, estimation, demande de retraite, reversion, allocation, etc.

Permanences en mairie :

Sécurité Sociale (CPAM)

le mercredi de 9h à 12h
(sauf vacances scolaires)

sur rendez-vous au **36.46** ou sur ameli.fr



Cellule Emploi (CCHF)



le 1er mardi du mois de 9h à 12h

sur rendez-vous au **03.28.29.09.99**
(avec Mme Catouillard) et offres
d'emploi sur emploi.cchf.fr

Info Energie FAIRE (CCHF)



un vendredi sur deux de 9h à 12h
(semaines impaires)

sur rendez-vous au **03.59.61.15.07**
(avec Mme Pomier)

Assistantes sociales (UTPAS)

le mardi et le jeudi de 9h à 12h

sur rendez-vous au **03.59.73.46.50**
(avec Mmes Landy et Dewaele).



Mission locale des Rives de la Colme et de l'Aa

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h

sur rendez-vous au **03.28.22.21.03**
(avec Mme Duvette)

Mutuelle (MGEN)

le 3ème mardi du mois

sur rendez-vous au **06.48.92.34.10**
(avec M. Depil)

▪ **Le conseil municipal s'est réuni le lundi 6 décembre à 19h en mairie sous la présidence de M. Daniel Deschodt, maire.**

Etaient présents : M. Avart, Mme Rousselle, M. Ducrocq, Mme Binet, M. Dambricourt, Mme Becquet, M. Vanpoperinghe, Mme Scotté, M. Courtin, Mme Delhayé, M. Odièvre, M. Buckman (procuration à Mme Rousselle jusque 20h puis présent), Mme Ogez, M. Charlemagne, M. Blin, M. Marie, Mme Marquand.
Absents : Mme Danset (procuration à Mme Binet), Mme Soltysiak (procuration à M. Charlemagne), M. Revillon (procuration à M. Avart), Mme Wuyts (procuration à Mme Binet), M. Penez (procuration à M. Marie).
M. Vanpoperinghe est désigné secrétaire de séance, et en raison des règles sanitaires en vigueur le huis-clos est voté en début de séance à l'unanimité.

▪ **Modification des statuts de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre** : la Communauté de Communes des Hauts de Flandre a entrepris une modification de ses statuts lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 septembre dernier avec notamment la réécriture de la compétence de mise en place d'une politique sociale et socio-culturelle, activités culturelles et de loisirs et la prise de compétence vidéoprotection sur les axes stratégiques. *Le conseil approuve à l'unanimité ces modifications.*

▪ **Admission en non-valeur** : le conseil constate l'impossibilité de recouvrer une créance 48 € qui sera présentée en non-valeur.

▪ **Salles et matériels, droits de location** : les tarifs des locations de salle n'ayant pas augmenté en 2021, il est décidé d'une augmentation de 2 % des dits tarifs. *Vote à l'unanimité* (le détail des tarifs est disponible en mairie).

▪ **Droits funéraires** : ils sont fixés comme suit pour 2022 :
- Concession cimetièrè :
15 ans : 24 €/m² ; 30 ans : 35 €/m² ;
50 ans : 92 €/m².
- Case columbarium cimetièrè :
25 ans : 450 € ; 50 ans : 900 €.

- Espace cinéraire :
cave urne 30 ans : 800 € ;
case columbarium 30 ans : 500 €.
- Exhumation et réinhumation immédiate : 50 € ;
- Caveau d'attente : 0,50 €/jour (si occupation supérieure à 3 mois).
Adoption à l'unanimité.

▪ **Droits de place** : ils sont fixés comme suit pour 2022 :
- Taxi : 86 €/an.
- Marché hebdomadaire :
0,50 €/mètre linéaire.
- Ducasse : gratuit.
- Friterie ou Pizzeria :
3,60 €/jour (sans électricité) ;
7,30 €/jour (avec électricité).
- Camion (droit payable lors de la demande de stationnement) : 38 €.
- Terrasse : 12 €/m² et par an.
- Aire de camping-cars : 5 €/jeton.
- Stationnement de cirque : caution de 235 € (à déposer avant toute installation). *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Droits divers** :
2^{ème} duplicata de livret de famille :
15 € ; droit d'entrée au moulin : 1 € ;
droit d'entrée au musée des archers :
3 € (2 € pour les groupes). *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Participation communale au budget 2022 du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme** : le conseil, après une discussion sur la répartition entre le budget et la fiscalité de la participation communale au budget 2022 du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, décide de répartir la participation communale au budget 2022 du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme comme il suit :
- part budgétisée : 130 000 € ;
- part fiscalisée : 98 285,48 €.
Adopté par 15 voix pour, 7 contre et 1 abstention.

▪ **Montant des indemnités de gardiennage** : le Conseil, sur proposition unanime de la commission des finances, décide de fixer, à compter de l'exercice 2021, à 550 € le montant de l'indemnité annuelle accordée aux gardiens du cimetière et des parcs de jeux, la répartition interviendra au prorata du temps passé par les agents communaux et sur la base d'un état

récapitulatif dressé par M. le Maire.
Adopté par 22 voix pour et 1 abstention.

▪ **Travaux d'enfouissement des réseaux en centre-ville, avenant à la convention de financement** : Un nouveau plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux rue de Dunkerque et du Général de Gaulle a été présenté par le SIECF. La part à charge de la commune passe de 287 000 € à 277 474,77 €. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Attribution d'un nom à la salle communale située 8 rue Saint-Antoine** : sur proposition de Monsieur le Maire, en accord avec la personne proposée, et après avoir entendu une contre-proposition exposée par M. Eric Blin, conseiller municipal, le conseil décide *par 22 voix pour et 1 abstention* de donner le nom de « Salle Jean-Pierre Decool », actuellement sénateur du Nord, à la salle municipale en cours de rénovation 8 rue Saint-Antoine.

▪ **Convention d'adhésion au pôle santé sécurité au travail** : après avoir pris connaissance du nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention, et considérant que la participation à ce dispositif participe au bon fonctionnement des services de la Commune, le Conseil autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion. *Adopté à l'unanimité.*

▪ **Vente d'une propriété 2 rue de Saint Omer** : M. le Maire indique que la commune a été informé de la mise en vente de la propriété bâtie sise 2 rue de St-Omer. Il indique que cette propriété cadastrée section B n°1049-1340-1341-1343 d'une contenance totale de 1172 m² supporte un chalet vétuste. Il indique enfin que ce terrain jouxte l'ancien terrain de football (stade Lengagne) qui sera prochainement affecté à un espace de jardins partagés (projet porté par la commission solidarité) et dont les ex-vestiaires ont été mis à disposition du comité des fêtes (la coexistence de ces équipements publics avec une habitation serait certainement source de conflit). La Commission des finances, saisie

de cette affaire, a proposé un achat amiable au prix de 50 000 €. Le conseil valide la proposition d'achat au prix de 50 000 € et charge M. le Maire de notifier cette offre au notaire chargé de la vente, et à signer tout acte relatif à cette négociation.
Adoption par 20 voix pour et 3 contre.

▪ **Vente d'une propriété 1 rue de Wattendam :** M. le Maire indique avoir reçu de M. Thierry Révillon une demande d'achat du terrain communal situé 1 rue de Wattendam cadastré section A n°633 d'une contenance de 190 m². Ce terrain supporte un chalet, bâti sur terrain d'autrui dans les années après-guerre dont M. Révillon vient d'hériter après le décès de ses parents. M. le Maire rappelle qu'une vente au prix de 1 €/m² est intervenue dans des circonstances similaires, à savoir la

régularisation de constructions édifiées sur terrain d'autrui pour le relogement de familles sinistrées après-guerre (résidence Les Meerschen). Il dit enfin que la commission des finances saisie de cette affaire a proposé une vente au prix de 5 €/m². Le conseil après délibération autorise la vente à M. Révillon à ce prix. L'acheteur supportera les frais de géomètre et de notaire. *Adoption par 19 voix pour et 4 contre.*

▪ **Mise en vente d'un terrain communal rue de l'Ermitage :** M. le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le devenir du terrain à bâtir que la Commune possède rue de l'Ermitage (13 985 m²). Il rappelle qu'en cas de mise en vente, il faut définir les emprises nécessaires à la création de trottoirs, d'espaces verts... ce qui

implique la réalisation d'un relevé de géomètre. Après délibération, les élus autorisent M. le maire à faire dresser les documents de géomètre nécessaires à l'établissement d'un dossier de vente. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Conseil lors d'une réunion ultérieure. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Rénovation énergétique du bâtiment 8 rue St Antoine :** Il est proposé aux élus de valider une demande de financement dans le cadre des programmes CEE (Certificats d'Economies d'Energie) qui pourrait permettre la prise en charge des frais de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de ce bâtiment à hauteur de 80%. *Adoption à l'unanimité.*

LIBRE EXPRESSION du groupe En Avant Watten

Ils gèrent votre argent !

Fin du contrat des chaufferies. En commission, nous avons demandé le bilan chiffré : RIEN. Ils ont oublié de suivre les travaux. Le maire fait appel à une aide extérieure: 4200€ pour l'étude et 3350€ pour le suivi. Il y a 5 ans, un conseiller avait fait ce travail gratuitement; mais, il gênait !

Inondation secteur collège, nous avons demandé pourquoi les fossés n'avaient pas été curés, ils ont oublié de le programmer avec la CCHF, en commission voiries.

Les espaces verts, nous avons demandé pourquoi les hautes herbes n'avaient pas été fauchées, ils ont oublié de le demander au SIVOM.

Le restaurant « au fil de l'eau », nous avons demandé pourquoi ce dossier n'était pas soldé, selon le contrat. Ils ont oublié d'exiger les paiements.

Le FNGIR (140000€ par an) cette taxe injustifiée devait être reprise par la CCHF, ils ont oublié de relancer.

Mais percevoir leurs indemnités largement augmentées, ils ne l'ont pas oublié.

Le meilleur: Mr le maire a accepté de vendre un terrain constructible en face du « Bois royal » au prix de 5€ le m². Quand plusieurs habitants du « Bois royal » ont demandé de racheter une petite parcelle, on leur a proposé à 30€ le m² (alors que ces parcelles avaient été payées par eux, à l'origine). C'est la définition de l'équité vue par le maire. Les Wattenais du « Bois royal » vont apprécier. Si vous avez un projet d'extension, demandez au maire l'option à 5€.

Au Bois royal, un écoulement d'eau potable dans un regard d'eau pluviale durait depuis plus de 6 mois. Tous les acteurs : « l'Eau du dunkerquois, Noreade et la mairie » tous sont venus constater le fait. Selon l'adjoint : « il s'agit d'une source » : bizarre, une source qui jaillit en pleine sécheresse. Après des milliers de m³ d'eau perdus, la fuite a été enfin colmatée.

LIBRE EXPRESSION du groupe Objectif Watten

Vos élus du groupe majoritaire Objectif Watten vous présentent leurs meilleurs vœux pour une année 2022 épargnée des soucis qui ont marqués ces derniers mois.

Ils sont tous à votre écoute autour du maire et de ses adjoints qui agissent au quotidien pour un seul objectif : notre ville

😊 « Le secret du changement est d'utiliser toute notre énergie, non pas à combattre l'ancien, mais à construire le nouveau ! » Socrate.



Recensement de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

NAISSANCES

■ Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations !

Carelle TERKI née le 04 juillet 2021 à BLENEDECQUES fille de Ichem et de Audrey COUSIN 3 rond-point du Muguet
 Camélia HEULLE née le 08 juillet 2021 à BLENEDECQUES fille de Christophe et de Hayat MOUNTASSIR 58 rue des Marguerites
 Zélie DUFLOER née le 22 juillet 2021 à CALAIS fille de Yoann et de Céline BOSQUET 72 rue de Millam
 Malonn FERMON né le 12 août 2021 à BLENEDECQUES fils de Aurore 29 rue du Bailly
 Elyote ROLAND né le 09 septembre 2021 à BLENEDECQUES fils de Alexandre et de Emeline LECOUTRE 50 A rue de l'Ermitage
 Evan MAHIEU DUHAMEL né le 09 octobre 2021 à BLENEDECQUES fils de Gaëtan et de Christelle DUHAMEL 40 clos de la Colme
 Calvyn CUSSEAU né le 13 octobre 2021 à BLENEDECQUES fils de Clément et de Marion TIRMARCHE 56 rue de la Colme
 Joris CABRE né le 12 novembre 2021 à BLENEDECQUES fils de Jordan et de Vanessa DANSET 21 rue de Millam
 Tony TRUANT né le 13 novembre 2021 à BLENEDECQUES fils de Anthony et de Coralie HORNEZ 8 bis rue des Ecluses
 Romane TIELIE née le 8 décembre 2021 à CALAIS fille de Christophe et de Audrey BOURDIN 2 chemin Royal

MARIAGES

■ Nous adressons aux mariés toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !

Patricia DEVESTEL et Andy BARBIER le 17 juillet 2021 Emilie VANDENBUSSCHE et Julien CANONNE le 17 juillet 2021
 Maggy DESCHODT et Fédéric POTISEK le 22 septembre 2021 Marina HERAULT et Nicolas DIDISSE le 18 décembre 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

■ Nous nous associons à la peine éprouvée par les familles et leur témoignons toute notre sympathie.

Mme Joëlle VERFAILLIE épouse de Didier BINET, 64 ans, 5 cité des Tuileries, décédée le 20 juillet 2021
 M. Stéphane MANSARD, 50 ans, 25 allée des Roses, décédé le 23 juillet 2021
 M. Joseph SZCZEPANIAK-KOLLER époux de Nathalie EVRARD, 84 ans, 2 rotonde des Jacinthes, décédé le 26 juillet 2021
 Mme Andrée TROCHUT épouse de Albert PIAT, 76 ans, 8 rue de l'Ermitage Résidence Albert Denvers, décédée le 28 juillet 2021
 Mme Huguette HERREBRECHT veuve de Maurice DOUCHET, 91 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 20 août 2021
 M. Michel CADYCK, 89 ans, 131 rue de Millam, décédé le 20 août 2021
 Mme Gisèle GRAVE veuve de Gérard DEVIENNE, 86 ans, 3 résidence de la Poste, décédée le 28 août 2021
 Mme Paule LEFEBVRE, 92 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 28 août 2021
 M. Roger DUMONT époux de Bernadette PESEZ, 79 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 31 août 2021
 M. Robert AVART veuf de Lucienne DEWINTRE, 90 ans, 11 rue de l'Eglise, décédé le 16 septembre 2021
 M. Marc LOOTGIETER veuf de Agnès MARRIS, 89 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 24 septembre 2021
 Mme Josiane VANHOUTTE épouse de André DECALF, 83 ans, 92 rue Pascal Leulliette, décédée le 29 septembre 2021
 M. Olivier DRIEUX, 46 ans, 38 rue de la Montagne, décédé le 30 septembre 2021
 M. France PEENAERT, 80 ans, 29 rue de Dunkerque, décédé le 1er octobre 2021
 M. Alain DICQUE époux de Marie-José BOUIN, 68 ans, 4 rue des Acacias, décédé le 08 octobre 2021
 M. Guy MORETTE veuf de Eliane CASTIER, 91 ans, 98 rue Pascal Leulliette, décédé le 21 octobre 2021
 Mme Marie-Thérèse LESUISSE veuve de Roger DEU, 91 ans, 10 faubourg de Paris, décédée le 23 octobre 2021
 M. René LOGEZ veuf de Jeanne HOLLANT, 96 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 31 octobre
 M. Jacques DELHAYE époux de Thérèse LAY, 81 ans, 20 rue des Alliés, décédé le 20 novembre 2021
 M. Jacques DUQUESNE, 71 ans, 12 rue de l'Eglise, décédé le 23 novembre 2021
 M. Roger DOUGÉ, 75 ans, 266 bis rue Pascal Leulliette, décédé le 28 novembre 2021
 Mme Cécile LONGUEVAL veuve de Alfred DIERS, 96 ans, 63 rue de Dunkerque, décédée le 5 décembre 2021
 Mme Claude GEORGET épouse de Jean-Paul CRONIER, 61 ans, 34 rue de l'Aa, décédée le 8 décembre 2021
 Mme Chantal HEAULME, 73 ans, 36 rue de St-Omer apt 2, décédée le 8 décembre 2021
 Mme Madeleine BAILLIE veuve de Noël ALLOY, 98 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 9 décembre 2021
 Mme Fernande PIEDVIN veuve de Charles PETIT, 98 ans, 90 rue de la Colme, décédée le 11 décembre 2021

Prochain don du sang

■ **Le vendredi 11 mars 2022 de 10h à 13h et de 14h30 à 18h** salle St-Gilles.
 Autres dates de collecte : **vendredi 20 mai, vendredi 21 octobre, et**
vendredi 23 décembre 2022. Réservez sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



■ Collecte des encombrants

Le mercredi 6 juillet 2022

La collecte commence dès 6h.

SM SIROM Flandre Nord
 Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères



Retrouvez-nous sur : **www.watten.fr**
 (plus de 15000 visites par mois !)

Téléchargez notre application mobile
 « PANNEAUPOCKET »



Inscrivez-vous à la lettre d'information en
 envoyant votre demande à :
newsletter@watten.fr

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux !



VILLE DE WATTEN